



Procès-verbal No 13 – Séance ordinaire du Conseil Communal

Mercredi 18 septembre 2013 à 20h15

L'ordre du jour suivant est accepté tel qu'envoyé aux Conseillers communaux :

- 1) Appel
- 2) a. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2013
b. Assermentation
- 3) Communications du Bureau
- 4) Communications de la Municipalité
- 5) Demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de CHF 210'000.00 pour la pose de bordures type « Etat de Vaud » à la route des Mortiers (préavis no 32)
Rapports des Commissions Ad'Hoc et de Gestion – discussions – votation
- 6) Addenda au PPA « Es Sales » (préavis no 33)
Rapport de la Commission d'Urbanisme – discussions – votation
- 7) Adoption du Plan Directeur Communal (PDCom) (préavis no 34)
Rapport de la Commission d'Urbanisme – discussions – votation
- 8) Propositions individuelles et divers



Intervenants	Points
P. Möhl	Ouvre la séance à 20h15
N. Gremlich	<p>1) Appel</p> <p>- 36 présents</p> <p>- 8 excusés :</p> <p style="margin-left: 40px;">M. Ch. Aeschlimann M. A. Boscardin Mme Cl.-L. Derbigny M. R. Derbigny M. P. Monney M. C. Nardone Mme I. Schweizer M. L. Schweizer</p>
P. Möhl	<p>2) a. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2013</p> <p>Les corrections suivantes sont demandées :</p> <p>Page 4, 5^{ème} paragraphe : « Oui, c'est prévu dans l'Echo des Coppons » corriger le mot « Copons ».</p> <p>Page 4, 7^{ème} paragraphe : « Actuellement le mardi et le samedi ne sont pas facturés, mais il est évident qu'en introduisant un jour de plus, celui-ci sera alors facturé », ajouter « à la commune ».</p> <p>Page 5, 1^{er} paragraphe : « Le centre de défense incendie... » remplacer par « La loi de défense incendie... »</p> <p>Il n'y a pas d'autres demandes de correction et le P.V. est accepté par :</p> <p>Oui : 35 Non : 0 Abstention : 1</p>
P. Möhl	<p>2) b. Assermentation</p> <p>Monsieur Florent Mühlmann est assermenté.</p> <p>Le nombre de conseillers passe à 37.</p>
P. Möhl	<p>3) Communications du bureau</p> <p>Prie l'assistance d'observer 1 minute de silence en hommage à Mme Brigitte Alder et Mme Raymonde Berlie, citoyennes du village décédées récemment.</p> <p>Tient à disposition des conseillers des brochures du Conseil Régional.</p> <p>Félicite M. Yves Pradervand suite é la naissance de son fils Eliot.</p>



4) Communications de la Municipalité	
Ph. Zuberbühler	<p>Excuse l'absence de M. R. Zahno, qui est en vacances.</p> <p>Informe sur l'avancée des travaux du chauffage à distance. Les chaudières ont été mises en place et la mise en service de celle de 500kW est prévue le 21 octobre 2013. La deuxième suivra à la mi-novembre.</p> <p>Propose une visite des locaux de la chaufferie à la fin de la séance du Conseil du 31 octobre 2013.</p>
N. Vez-Raymond	<p>Demande combien de communes ont adopté le PIR à ce jour et est-ce suffisant pour qu'il entre en vigueur ?</p>
Ph. Zuberbühler	<p>Actuellement, 5 communes ont refusé sur un peu moins d'une trentaine de communes qui se sont déjà prononcées. Si trois autres refusent, le projet tombera à l'eau.</p>
5) Demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de CHF 210'000.00 pour la pose de bordures type « Etat de Vaud » à la route des Mortiers (préavis no 32)	
A. Blumenstein	<p>Informe de la situation actuelle de la route des Mortiers. Explique que ce projet a pour but d'éviter une péjoration de l'état de la route et contribuerait à diminuer la vitesse et le trafic. La route sera maintenue à sa largeur actuelle.</p> <p>Lit les conclusions du préavis.</p>
R. Fahrni	<p>Lit le rapport défavorable de la Commission Ad'Hoc.</p>
N. Vez-Raymond	<p>Lit le rapport défavorable de la Commission de Gestion.</p>
P. Möhl	<p>Lit le courrier reçu de la Société BGS Compost SA.</p>
C. Blaser	<p>Puisqu'un des critères évoqué pour la pose de ces bordures est la réduction de la vitesse, demande s'il n'est pas possible aux deux agents de sécurité publique de faire de la prévention ?</p>
Ph. Zuberbühler	<p>Explique que ce sont des agents de sécurité publics et qu'ils ne sont pas autorisés à amender des véhicules qui roulent, mais uniquement le stationnement.</p>
F.-H. Bovet	<p>En tant qu'ancien Président du syndicat des Améliorations Foncières (AF), rappelle que la route était déjà goudronnée avant et qu'elle a été prise dans le cadre du syndicat. Précise que c'est à titre exceptionnel que la largeur de la route a pu être portée à 4 m et que les travaux ont été faits dans le cadre du syndicat qui a reçu des subventions fédérales, cantonales et communales. Les propriétaires fonciers ont également participé à ces frais. Si on intervient à un moment ou à un autre pour changer l'assise d'une telle route, cela implique le remboursement des subventions cantonales et fédérales. Ajoute qu'une limitation de vitesse serait la bienvenue.</p>
Ph. Zuberbühler	<p>Après s'être renseigné auprès d'un responsable du SDT, explique qu'il n'y a aucun souci à se faire concernant le remboursement des subventions et qu'il n'est ici pas question d'élargir la route. Reconnaît que les accotements du type « Etat de Vaud » sont chers mais qu'ils sont de grande qualité et dureront plus longtemps.</p>



	Explique que ces bordures sont un peu comme un trottoir et qu'il est tout-à-fait possible pour une voiture de monter dessus sans souci de l'abîmer. Pense qu'il n'y a aucune chance de limiter cette route à 50 km/h étant donné qu'il faut l'accord de l'Etat de Vaud et qu'il n'y a aucune habitation aux alentours.
H. Lequint	Pense que quelque chose doit être fait au plus vite car travailler dans les vignes le long de cette route, c'est risquer sa vie. Relève que la solution proposée n'est pas la panacée mais qu'elle garantira la sécurité et ralentira la circulation.
N. Vez-Raymond	Lors des réunions de la Commission de Gestion avec la Municipalité plusieurs autres solutions ont été évoquées. La Commission de Gestion invite la Municipalité à approfondir ce dossier et revenir devant le Conseil Communal avec une autre proposition.
A. Blumenstein	Evoque la solution de boudins bitumineux devisés à CHF 47'300.00 et qui seraient posés sur le goudron actuel. La route serait alors rétrécie d'environ 20 cm de large et en cas de forte chaleur ces boudins risqueraient de souffrir avec le passage des véhicules agricoles. Rappelle que les bordures type « Etat de Vaud » peuvent être posées à des profondeurs diverses.
T. Salathé	En tant qu'utilisateur quotidien de cette route qui est accès direct pour Duillier, soutient qu'il est évident de faire réduire la vitesse des véhicules qui l'empruntent car il est pratiquement impossible de croiser, sans monter sur le bord. Une solution doit vraiment être trouvée.
C. Blaser	Demande s'il serait possible d'ouvrir la route seulement jusqu'à la déchetterie et après d'en faire une route agricole ?
Ph. Zuberbühler	Estime qu'il n'est pas correct d'envoyer nos voitures transiter par les villages voisins. C'est une route qui doit être communale et rappelle qu'elle est interdite aux camions de plus de 3,5 tonnes, seuls les poids lourds qui se rendent à la déchetterie sont autorisés. Toutefois, cette route étant en pente, le problème majeur consiste qu'en cas de pluies le tout-venant bordant la route est fortement érodé et va accélérer les dégâts occasionnés au bitume. Précise que c'est la solution la plus économique d'un point de vue qualité/prix.
H. Lequint	Propose d'étudier plus de variantes pour les places d'évitement et relève la dangerosité du contour vers chez la propriété Mimran. Trouve choquant d'entendre que c'est trop cher car c'est une solution efficace dans le contexte actuel.
F.-H. Bovet	Espère que le Conseil est conscient que la partie supérieure est déjà équipée de telles bordures. Précise que la solution proposée est excellente et qu'il ne faut surtout pas élargir la route pour deux raisons : 1) le coût et le remboursement des subventions. 2) cela drainera le trafic des véhicules venant des communes voisines.
A. Blumenstein	Enumère les places d'évitement non officielles mais utilisées comme telles.
J.-M. Leber	Relève qu'il n'y a pas de grille devant les écoulements et demande s'il est prévu d'en poser ?



A. Blumenstein	Oui, à l'extérieur de la route.
H. Pradervand	Souhaite savoir si la Municipalité a eu un contact avec la Société BGS Compost SA au vu du courrier reçu ?
A. Blumenstein	Explique qu'il n'y a pas eu de séance spécifique mais uniquement un retour de la part de M. Sippel.
P. Möhl	Précise que les préavis sont visibles sur le site de la Commune et de ce fait accessibles à tous.
B. Pasquier	La Commission de Gestion est consciente que c'est une route à problèmes et une solution doit être trouvée. Demande qui a posé le panneau indicateur de direction « Duillier » au départ de la route du côté de la propriété Mimran ?
F.-H. Bovet	L'Etat décide de la signalisation et lors de la dissolution du syndicat, toutes les routes AF ont été remises aux communes. Ce sont des biens communaux mais qui fonctionnent selon les principes des AF à cause des subventions. Le fait d'ajouter des bordures va également sécuriser la route et il faut bien peser le pour et le contre avant de refuser un tel préavis.
F. Mühlemann	Demande à quelle hauteur ces bordures seront posées en cas d'acceptation du préavis ?
A. Blumenstein	La hauteur n'a pas encore été définie.
N. Vez-Raymond	Souhaite communiquer un chiffre approximatif donné par la Municipalité, à savoir que le coût actuel de l'entretien de cette route est estimé à environ CHF 5'000.00/année. Ce qui correspond à 42 ans d'entretien.
Ph. Zuberbühler	Si on considère cette période de 42 ans, l'employé communal continuera effectivement de mettre du tout-venant mais celui-ci va automatiquement partir dans les conduites et à force boucher les canalisations. Pense que sur cette période donnée, la route serait refaite 2 fois parce que les bords seront fortement endommagés.
P. Möhl	Il n'y a plus de prise de parole et on passe au vote : Oui : 13 Non : 19 Abstentions : 4
6) Addenda au PPA « Es Sales » (préavis no 33)	
E. Meier	Fait une présentation visuelle du préavis. Lit les conclusions du préavis.
A.-Cl. Prélaz Girod	Lit le rapport favorable de la Commission d'Urbanisme.
N. Vez-Raymond	Demande quelle est la durée de la convention avec les exploitants de la compostière ?
Ph. Zuberbühler	50 ans.



P. Möhl	Il n'y a plus de prise de parole et on passe au vote : Oui : 35 Non : 0 Abstention : 1
7) Adoption du Plan Directeur Communal (PDCOM) (préavis no 34)	
E. Meier	Fait une présentation visuelle du préavis. Lit les conclusions du préavis.
H. Lequint	Lit le rapport favorable de la Commission d'Urbanisme.
P. Möhl	Il n'y a pas de prise de parole et on passe au vote : Oui : 33 Non : 0 Abstentions : 3
8) Propositions individuelles et divers	
A.-Cl. Prélaz Girod	Demande si un marquage régulier des routes a été prévu ?
A. Blumenstein	Non, cela n'a pas été envisagé.
F. Limat	Demande si les poteaux indicateurs situés à l'entrée du chemin piétonnier menant de l'Auberge à la gare vont être remplacés ?
A. Blumenstein	Oui, des panneaux d'interdiction générale de circuler vont être posés.
F.-H. Bovet	Demande pourquoi le jour de l'enterrement de Mme Raymonde Berlie, il n'y avait pas de haut-parleurs pour les nombreuses personnes présentes à l'extérieur ?
B. Pasquier	Informe que Mme la pasteur a oublié d'enclencher le micro.
N. Vez-Raymond	A eu la désagréable surprise d'être informée à 23h27 le jour précédent la rentrée scolaire que les enfants de Givrins fréquentant la cantine scolaire devraient se rendre à Trélex.. S'étonne de cette annonce tardive et aimerait savoir si la Municipalité avait effectivement reçu des demandes pour pouvoir accueillir plus de 20 élèves à Givrins ? N'est pas sûre que la solution actuelle soit idéale, notamment au niveau de la sécurité des enfants.
R. Jaunin	Précise que d'un point de vue sécuritaire il n'y pas de problèmes car les enfants se font accompagner et réceptionner directement au bus. Lors de la mise sur pieds de la cantine de Givrins, la fréquentation était faible et il avait alors été décidé d'emmener le peu d'enfants en bus à Trélex. Après la rénovation de la salle communale, les demandes ont afflués et cette année, deux semaines avant la rentrée, il y avait encore de la place. Cependant il y a toujours des parents qui se demandent à la veille de la rentrée que faire des enfants à midi. Ces enfants sont acceptés car il y a de la place, mais à la cantine scolaire de Trélex.
N. Vez-Raymond	Demande si pour l'année prochaine, il ne serait pas opportun de prévoir un délai d'inscription pour les parents avant le 19 août ? Les premiers inscrits sont les premiers servis.
R. Jaunin	Il est actuellement impossible à Givrins d'accueillir plus d'enfants.



P. Möhl

Il n'y a plus de prise de parole demandée.
Lève la séance à 21h49.

Prochaine séance : jeudi le 31 octobre 2013 à 20h15

La Présidente

Handwritten signature of P. Möhl.

P. Möhl



La secrétaire

Handwritten signature of N. Gremlich.

N. Gremlich